

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LOTUS PK26 » en abrégé «
SCI LOTUS PK 26 »

Siège ABIDJAN-ALLOKOI Village , lot Q6 , îlot Q,
01Bpoîte Postale numéro 615 Abidjan 01., Lot Q6, Ilot Q

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/07/2025 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/07/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

LOTUS PK26 » en abrégé « SCI LOTUS PK 26 »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

. L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis ;

. La gestion de patrimoine.

Et plus généralement toute opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement et indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ALLOKOI Village , lot Q6 , îlot Q,
01Bpoîte Postale numéro 615 Abidjan 01., Lot Q6, Ilot Q

Dirigeant(s) M EL HATTAB MOHAMAD (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00141 du 22/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58314/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

